



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aides aux étudiants

Question écrite n° 10120

Texte de la question

M. Vincent Bru attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur une éventuelle aide globale / allocation d'autonomie aux étudiants. Il existe actuellement plus d'une centaine d'aides sociales et de bourses pour les étudiants, mises en place par des acteurs divers et variés tels que le CROUS, mais aussi les régions, les collectivités locales, les services de l'État. Deux groupements étudiants, l'UNEF et la FAGE ont fait une proposition pour notamment fusionner ces aides sociales afin de les simplifier et mieux les répartir. Il s'agit de l'allocation d'autonomie, aide unique, versée à chaque jeune en fonction de sa situation propre (logement indépendant ou non, transfert familiaux, etc.) sur la base d'un projet individuel et d'une déclaration fiscale indépendante permettant aux jeunes de subvenir à leurs besoins pendant leur formation, ou encore, l'Aide Globale d'Indépendance (AGI), une aide sociale composée de 2 parties indépendantes, une première pour subvenir aux besoins quotidiens de l'étudiant et une seconde pour aider les étudiants à faire face à leur loyer. Ainsi, il souhaiterait savoir quel est son avis en matière d'une éventuelle fusion de ces aides dans un souci de simplification et d'économie.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Bru](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10120

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2018](#), page 5688

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)